

# Bientôt un an que le CNRS a un nouveau président, pour aller dans quelle direction ?

## Adoucir la dissolution du CNRS ?

Derrière un discours qui se veut rassurant, la direction du CNRS accompagne la dilution du CNRS dans des baronnies régionales.

Elle ne porte aucun projet de **retour à des financements de base des laboratoires** au niveau qui leur permettrait de mener leur politique scientifique propre. En cela elle donne sa caution à un système piloté par le ministère par le biais de l'**ANR** où la recherche se résume à l'empilement de projets de court terme.

Elle se plie aux critères et méthodes **d'évaluation de l'AERES** pourtant si souvent dénoncées. Alors que l'AERES demande à faire le quadriennal en cinq ans pour cause de surcharge, pourquoi ne pas saisir l'occasion pour demander que **l'évaluation des unités du CNRS soit confiée au Comité National** comme c'est légalement possible ?

Elle se félicite d'accompagner les universités dans la concurrence à laquelle les pousse la LRU. On assiste ainsi à la **disparition de fédérations de recherche inter-régionales** au profit de **nouvelles structures LABEX compatibles**. C'est comme si la fabuleuse connaissance de la structuration nationale de la recherche était au service de la mise en place de baronnies.

## Mettre les personnels au service de structures extérieures ?

En cinq ans la droite au pouvoir a fait croître de façon exponentielle le nombre de structures et a généralisé les financements sur appels d'offre. A chaque fois cela n'a fait qu'augmenter la charge administrative, qu'exacerber la concurrence et les coups bas entre collègues, qu'accroître la précarité (il faut bien que quelqu'un produise pendant que les "chefs" courent les réunions de rédaction/sélection/coordination de projet). Quel projet de la direction du CNRS pour ses personnels face à tout cela ?

Elle n'a **aucun plan de résorption de la précarité**. Ainsi elle parle de postes aux concours en comparant aux années précédentes alors même que l'indicateur essentiel est le taux de précaires des laboratoires. Le nombre de postes ouverts aux concours dans la recherche et l'enseignement supérieur est ridicule, la précarité et le blocage des carrières sont devenus la base de l'organisation du travail. Face aux discours de façade, l'ANR engendre des précaires de façon exponentielle, que les organismes de recherche et les universités font tout pour ne pas convertir en CDI comme les y oblige pourtant le droit du travail au bout de 6 ans de CDD !

Elle ne propose **aucune mesure pour établir une sérénité du cadre de travail, une liberté académique, une autonomie**, éléments essentiels pour que les collectifs de recherche conduisent une recherche approfondie sur le long terme. Quelle défense du métier de chercheur à temps plein porte-t-elle ? Celui de l'expert en réunions ANR, AERES, RTRA, LABEX...

**L'activité des ITA**, centralisée, mutualisée quand elle n'est pas externalisée, **n'est plus en lien avec le travail de recherche, avec la production des connaissances**. La direction du CNRS se fiche de cette dévalorisation des métiers ITA et de la surcharge de travail induite dans les équipes de recherche. Cette évolution est peut-être en phase avec un mode de pensée gestionnaire productiviste, il s'accorde bien avec des plans de délégation générale de gestion, il nie la réalité du travail des ITA au CNRS.

**Vendredi 19 novembre 2010,**

**Xavier Inglebert (Directeur Général Délégué aux Ressources du CNRS)  
rencontrera les personnels de la délégation régionale de Midi-Pyrénées.  
Il recevra les syndicats à notre demande.**

**Marre du blabla ! Exigeons des réponses !**

**Rassemblement nombreux à 14h devant la délégation régionale !**